

PRÉFECTURE
DES
ALPES - MARITIMES

NICE, le _____

SERVICE DE LA COORDINATION
ET DE L'ACTION ECONOMIQUE

Tél. : 55.91.00

06037 NICE CEDEX

SECTION D

SECTION DE L'ENVIRONNEMENT
DES SITES ET DU TOURISME

DTG/FC.10.03.78

LE PREFET DES ALPES-MARITIMES
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Dossier n° 430
362/78

- VU la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement ;
- VU le décret n° 77-1133 du 21 septembre 1977 pris pour l'application de la loi du 19 juillet 1976 susvisée ;
- VU ensemble l'arrêté (n° 430) du 28 octobre 1908 autorisant M. MULETHALER à exploiter une usine d'extraction de parfums par les hydrocarbures, et la déclaration de changement d'exploitant subséquente ;
- VU le rapport de l'Inspecteur des installations classées en date du 1er mars 1978 ;
- SUR la proposition du Secrétaire Général de la Préfecture ;

ARRETE :

ARTICLE 1er : Le Directeur Général de la Société PAYAN et BERTRAND, Avenue Jean XXIII 06 GRASSE, est mis en demeure dans un délai d'un mois à compter de la notification du présent arrêté :

- a) d'obturer par un mur étanche coupe-feu de degré 2 heures le passage qui fait communiquer l'atelier des extracteurs à hydrocarbures et le local servant de dépôt de liquides inflammables de 1ère catégorie ;

.../...

b) d'assurer une ventilation efficace du local contenant les extracteurs et de celui servant de dépôt.

ARTICLE 2

Un exemplaire du présent arrêté, qui sera notifié par la voie administrative au Directeur Général de la Société PAYAN et BERTRAND, sera adressé à :

- M. le Maire de GRASSE,
- M. l'Ingénieur en Chef des Mines, Chef du Service Inter-départemental de l'Industrie et des Mines à MARSEILLE,
- M. l'Ingénieur du Service de l'Industrie et des Mines, Inspecteur des installations classées, chargé d'en assurer l'exécution.

POUR AMPLIATION

Le Chef de Bureau,

Yvette DEROUET



FAIT A NICE, le 16 MARS 1978

Pour le PRÉFET:
par délégation
Le Secrétaire Général,

Signé: Edouard LACROIX